

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 22/04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

Absents excusés

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

Secrétaire de séance : DOLBEAU Alain

OBJET : Eglise Verrines – Tarifs des visites de groupe – Année 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide que les visites guidées de l'église de Verrines-sous-Celles seront réalisées par groupes d'au moins 20 personnes,

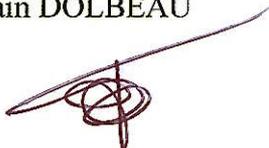
- fixe le tarif appliqué pour ces visites de groupe à compter du 1^{er} janvier 2024 comme suit :

Adulte	5,00 €
Enfants moins 18 ans	gratuit
Groupes à partir de 20 personnes	18 payantes pour 20 - au-delà, 4 payantes par tranche de 5 personnes

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance
Alain DOLBEAU



Le Maire,
Sylvie BRUNET

